



PROCÈS-VERBAL

Commission des Compétitions N° 12 Réunion téléphonique du jeudi 07 octobre 2021

Présidence : M. Tony CIZEAU

Présents : MM. M. Guy GOUGEON - Pascal LOISILLON - Bernard TESTEAUX

Excusé : M. Maurice FOURNILLON

☆☆☆☆☆☆☆☆

1- Championnat senior Départemental 4 à 8

Considérant le PV N° 2 du Bureau Exécutif – point 2 du 26 août 2021 concernant la création d'un championnat seniors de Départemental 4 à 8 exposé ci-dessous :

« Pour faire suite à la demande formulée par le club de SOINGS AS lors de la dernière Assemblée Générale et faisant suite au questionnaire qui avait été envoyé aux clubs concernant la création d'un championnat D4 seniors à 8 et après consultation de la Commission des Calendriers et des Compétitions, il en résulte que 11 clubs ont répondu être intéressés par ce championnat.

Par conséquent, les clubs ont la possibilité d'inscrire une équipe en championnat D4 Seniors à 8 **avant le dimanche 19 septembre 2021** étant précisé les points suivants :

- la date de début des compétitions de ce championnat n'est pas encore connue mais ne sera pas le dimanche 26 septembre.
- il est nécessaire d'avoir au minimum huit équipes pour la création de ce championnat.
- il ne pourra en aucun cas à l'issue de la fin de ce championnat, avoir la possibilité d'accéder à la division supérieure.
- une réunion d'information et un règlement sont à l'étude. »

Considérant qu'à la date du 7 octobre 2021, seuls 2 équipes se sont inscrites et 1 club s'est déclaré intéressé,

Décision :

La Commission ne peut acter la création de ce championnat pour la saison 2021/2022.

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel Général dans les conditions de forme et de délai prévues aux articles 188 à 192 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Responsable :
Tony CIZEAU

Publié le 08/10/2021